

Commission de la protection de la vie privée – Nomination des membres externes effectifs du Comité sectoriel Registre national, n° 3156/1

L'ordre du jour appelle le scrutin en vue de la nomination des membres externes effectifs du Comité sectoriel Registre national.

Conformément à l'article 31bis, §2, de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, la Chambre doit procéder à la nomination de trois membres externes effectifs. La nomination des trois membres externes suppléants aura lieu ultérieurement, conformément à la décision de la Chambre du 10 octobre 2013.

Votants :	118
Blancs ou nuls :	2
Valables	116
Majorité absolue :	59

Membres effectifs

Premier mandat

M. Marc Lognoul a obtenu 83 suffrages.

M. Luc Donnay a obtenu 11 suffrages.

M. Marc Lognoul ayant obtenu 83 suffrages, soit la majorité absolue, est nommé membre effectif du Comité sectoriel pour l'Autorité fédérale.

Deuxième mandat

M. Daniel Haché a obtenu 82 suffrages.

M. Kristiaan Torfs a obtenu 24 suffrages.

M. Daniel Haché ayant obtenu 82 suffrages, soit la majorité absolue, est nommé membre effectif du Comité sectoriel pour l'Autorité fédérale.

Troisième mandat

M. Bart Preneel a obtenu 116 suffrages.

Mme Aurélie Van der Perre a obtenu 0 suffrage.

M. Bart Preneel ayant obtenu 116 suffrages, soit la majorité absolue, est nommé membre effectif du Comité sectoriel pour l'Autorité fédérale.